



Paris, le 2 juillet 2007

Mise en œuvre d'un contrat de liquidité

A partir du 2 juillet 2007 et pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, la société Altamir Amboise a confié à ABN AMRO Bank NV la mise en œuvre d'un contrat de liquidité portant sur ses actions ordinaires cotées sur le marché Eurolist d'Euronext Paris. Ce contrat a notamment pour objectif d'accroître la liquidité et de réduire les excès de volatilité.

Ce contrat est conforme à la Charte de déontologie établie par l'Association Française des Entreprises d'Investissement et approuvé par l'Autorité des Marchés Financiers par décision du 22 mars 2005 publiée au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 1er avril 2005.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité : 517 000 euros.

A propos d'Altamir Amboise

Altamir Amboise est une société cotée qui investit conjointement avec les fonds gérés par Apax Partners SA.

Altamir Amboise s'appuie sur le savoir-faire et la stratégie d'investissement d'Apax Partners qui consiste à prendre des participations dans des sociétés en forte croissance dans ses secteurs de spécialisation : Technologies & Telecom, Distribution & Biens de Consommation, Media, Santé, Services aux Entreprises & Services Financiers.

Altamir Amboise est une SCR (Société de Capital Risque) cotée sur le marché Eurolist d'Euronext Paris, Compartiment B.

Pour en savoir plus : www.altamir-amboise.fr

Contact Presse

Apax Partners SA

Agathe Heinrich - Directrice de la Communication

Tél : +33 1 53 65 01 35

E-mail : agathe.heinrich@apax.fr